
Note d'information fédérale novembre 2009 – n°192

1. Décisions du Comité Directeur

Le Comité directeur, réuni le 2 octobre 2009 au siège de la FFSA, a pris les décisions suivantes :

- **Date de la tête de rivière interrégionale 2010**

La date de la tête de rivière de zone est fixée au 14 mars 2010.

- **Règlement des mutations**

De légères modifications ont été apportées au règlement des mutations (Annexe 9 du RI de la FFSA).

Le document figure sur le site internet de la FFSA : La Fédération > Textes réglementaires de la FFSA > Règlement intérieur et annexes

- **Désignation membres des commissions :**

Christine HUGON rejoint les membres de la commission tourisme et randonnées.

- **Affiliations**

Aviron Péribocien (Ligue de Rhône-Alpes)
Narbonne Aviron Club (Ligue du Languedoc-Roussillon)
Aviron S'Club Caixois (Ligue de Midi-Pyrénées)
Aviron Club Lamentin Guadeloupe (Ligue de Guadeloupe)
Aviron Saint Vitois (Ligue de Franche-Comté)
Villefranche Renneville Aviron Club du Lauragais (Ligue de Midi-Pyrénées)

- **Radiations**

Club Nautique Givetois (Ligue de Champagne-Ardenne)

- **Points Randon'aviron**

Le cahier des charges des Points Randon'Aviron a été adopté par le comité directeur et est disponible sur le site internet de la FFSA : La Fédération > Textes réglementaires > Autres documents

2. Pôles France et Espoirs

La liste des rameurs inscrits sur les pôles France et Espoirs pour la saison 2009/2010 peut être consultée sur le site internet de la FFSA : Les équipes de France > Les pôles aviron > Les sportifs des pôles

3. Listes ministérielles 2010 des sportifs de haut niveau

Les listes des sportifs de haut niveau (catégories Élite, Senior, Jeune et Espoirs) inscrits auprès du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des sports et de la Vie Associative est disponible sur le lien suivant : <http://www.inet.jeunesse-sports.gouv.fr/shn/RechercheFiche.asp?Spld=0>

4. Évaluation fédérale des rameurs 2009/2010

L'évaluation fédérale annuelle des rameurs et rameuses mise en place chaque année sous la responsabilité des cadres techniques, en liaison avec les présidents de ligue se déroulera du 1^{er} au 31 décembre.

Cette évaluation permet de détecter de jeunes talents. Elle fait également partie du chemin de la sélection pour les équipes de France junior, senior et "Adaptive Rowing" et est utilisée pour désigner les rameurs convoqués aux stages hivernaux.

La distance des tests est répartie de la façon suivante, selon les catégories :

- Cadet : les test ergométriques et tests de course à pied se dérouleront sur 1 500 mètres
- Junior et senior : le test ergométrique se déroulera sur 2 000 mètres et le test de course à pied sur 3 000 mètres
- "Adaptive Rowing" : test ergométrique sur 1.000 mètres.

Le test ergométrique devra impérativement être réalisé le week-end du 12 et 13 décembre 2009.

Nous rappelons que le test "course à pieds" est obligatoire.

Les modalités de cette évaluation et son calendrier peuvent être consultés sur le site internet de la FFSA : Espace club > Entraînement - Évaluations > Évaluations fédérales

5. Journée Nationale du Huit

L'affiche personnalisable annonçant la Journée Nationale du Huit du dimanche 22 novembre 2009 vous a été adressée par courrier. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles sur simple demande à la FFSA.

Si votre structure organise une manifestation en huit, nous vous remercions de bien vouloir transmettre rapidement à la FFSA tous les renseignements nécessaires pour communiquer sur cet événement en remplissant le formulaire joint. Cela nous permettra de répertorier toutes les informations et de les faire figurer sur le site internet de la FFSA et sur les communiqués de presse diffusés dans les régions.

6. Calendrier 2010 des régates qualifiantes d'aviron de mer

Le calendrier des régates qualifiantes d'aviron de mer pour 2010 est disponible sur le site de la fédération : Espace club > Calendriers > Régates qualifiantes mer

7. Labellisation Écoles Françaises d'Aviron 2010

La campagne de labellisation 2010 vient d'être lancée. Tous les clubs pouvant prétendre au label EFA 2010 (plus de 60 licences A, U et D et plus de 40 licences A, U en 2009) ont été destinataires d'un dossier de labellisation. Ces dossiers sont à renvoyer à la FFSA avant le 14 novembre.

Les modalités de cette labellisation peuvent être consultées sur le site internet de la FFSA : Pratiquer l'aviron > École Française d'Aviron > Le dispositif EFA

Pour toute demande de renseignement contactez Erell Le Minez à la fédération : 01 45 14 26 57 erell.leminez@avironfrance.fr

8. Point Randon'Aviron

La FFSA vient de créer les Points Randon'Aviron, nouveau programme permettant d'élargir l'offre de randonnée à destination des licenciés. Vous trouverez toutes les informations sur ce programme sur le site internet de la fédération : Pratiquer l'aviron > L'aviron de randonnée > Les points Randon'Aviron. Les clubs qui souhaitent obtenir un label Point Randon'Aviron peuvent dès à présent remplir le formulaire de demande, téléchargeable sur le site avironfrance.fr.

Pour toute demande de renseignement contactez Aude Pommelet à la fédération : 01 45 14 26 64 aude.pommelet@avironfrance.fr

9. Affiliation et Licence FFH : Modalités de la saison 2009/2010

Les sportifs présentant un handicap (physique, auditif ou visuel), titulaires d'une licence A auprès de la FFSA, peuvent bénéficier d'une licence "Loisir" gratuite auprès de la FFHandisport.

Les clubs d'aviron affiliés à la FFSA et ayant au moins un sportif "Handi" licencié A peuvent bénéficier d'une affiliation gratuite à la FFH.

Dossier d'affiliation et de création de licence FFH disponible sur simple demande à la FFSA.

10. Rameur et traitement médical : rappel

Comme toute personne, les sportifs peuvent devoir suivre un traitement médical qui peut comprendre des substances figurant sur la liste des interdictions définies par l'AMA (Agence Mondiale Antidopage) et transposée en France par décret. (liste disponible sur www.santesport.gouv.fr/)

Pour ces raisons, vous devez informer tous vos adhérents susceptibles de participer à des compétitions sportives, notamment les plus jeunes, des précautions à prendre et de la nécessité de présenter une demande d'AUT (Autorisation à Usage Thérapeutique) auprès de l'A.F.L.D (Agence Française de Lutte contre le Dopage) s'ils doivent prendre des médicaments ou suivre un traitement médical comprenant une ou des substances interdites.

Une copie de la demande devra être adressée, sous pli confidentiel, au Médecin Président de la Commission médicale fédérale, 17 boulevard de la Marne 94736 Nogent-sur-Marne cedex.

Pour plus de renseignements et pour vous procurer le formulaire de demande d'AUT : <http://www.aflf.fr/> (voir guide de l'utilisateur)

11. Téléthon 2009

La Fédération Française des Sociétés d'Aviron et Jean-Christophe Bette, Champion du Monde 2009 d'aviron, un des parrains du Téléthon, se mobilisent pour le Téléthon 2009. Ils participeront à l'événement phare « Contre vents et courants ». Les 4 et 5 décembre prochains, la France vivra au rythme du Téléthon, cet élan populaire exceptionnel : de la fête et des challenges pour un engagement enthousiaste.

Vous pouvez décliner cette initiative partout en France pour faire grimper le compteur grâce à l'aviron en mobilisant tous les clubs et les licenciés pour organiser le plus grand nombre de manifestations Téléthon sur le thème de l'aviron

Rapprochez-vous dès maintenant de la coordination Téléthon départementale pour mettre en place des défis et des manifestations pour collecter des dons dans le cadre du partenariat national entre l'AFM-Téléthon et la Fédération Française des Sociétés d'Aviron : <http://coordination.telethon.fr/>

12. Abonnements Aviron Magazine et Revue des entraîneurs

L'abonnement individuel à l'aviron magazine est de 25 € pour six numéros consécutifs. Les abonnements collectifs et automatiques sont fixés à 15 €.

La revue des entraîneurs est vendue uniquement par abonnement annuel (3 numéros par an) au tarif de 20 €.

Pour plus renseignements sur les différentes formules d'abonnements proposées, consulter le site internet de la FFSA : Espace club > Boutique > Les publications fédérales.

Fédération Française des Sociétés d'Aviron

17 boulevard de la Marne – 94736 Nogent-sur-Marne CEDEX

www.avironfrance.fr – contact@avironfrance.fr – Tél. +33 (0)1 45 14 26 40 – Fax +33 (0)1 48 75 78 75